

Fête mondiale du Jeu 2021 à Paris



L'article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant reconnaît à l'enfant « le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique ».

Depuis sa création en 1948, l'OMEP défend le droit de jouer pour tous les enfants du monde, filles et garçons.

A Paris, pour célébrer la journée mondiale du jeu, le 26 mai 2021 OMEP-France a organisé des ateliers jeux à la Cabane Davout avec l'association Davout Relais et ses partenaires, dont la ludothèque Strat'J'M et la bibliothèque Assia Djebar.

Toutes sortes de jeux de société pour les 4 à 15 ans ainsi que des coins lecture ont été proposés. OMEP-France a animé 2 ateliers avec des jeux de cartes questions-réponses sur le thème du COVID et des défis d'équilibre avec des objets lourds à faire tenir sur une feuille de papier. Bien que la pluie ait perturbé l'organisation, chacun est reparti très satisfait d'avoir bien joué !

La Fête mondiale du Jeu permet à chacun et à chacune de jouer, quel que soit son âge ou sa condition.

Jouer c'est prendre du plaisir : on joue pour jouer et non pour gagner quelque chose. En même temps, on mobilise des compétences, on respecte des règles...

Jouer c'est créer du lien social : le jeu est gratuit, ouvert à tous sans discrimination et on joue ensemble.

Jouer c'est défendre des valeurs comme la liberté : le joueur choisit de jouer ou non et choisit son jeu.

C'est aussi reconnaître le jeu comme pratique culturelle utilisant des objets traditionnels ou contemporains, d'ici ou d'ailleurs, et comme activité essentielle au développement de l'enfant :

« Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie... » Pauline Kergomard

